

Vieilles coutumes... toujours nouvelles : farces des "Brandons"

Autor(en): **La potinière**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **85 (1958)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vieilles coutumes... toujours nouvelles...

Farces...
des
« Brandons »



Les Brandons de Payerne remontent loin dans le temps ! Ils intéressent toujours ceux qui aiment les vieilles coutumes du pays.

Le comité des Masqués en est le grand responsable composé du grand Mour, des Mours et des Mourzets.

Ah ! les bonnes blagues que l'on y faisait au temps jadis...

Goûtez plutôt :

« Or donc, une dame de la Cité se masqua en jeune jouvencelle et s'en alla faire son tour de ville, dansant de-ci de-là, disant son fait à tout venant.

» Elle fut bientôt remarquée par un joveuceau plein d'ardeur et de feu qui, profitant du masque de sa danseuse, ne ménagea pas sa peine et lui tourna maints compliments galants. Riant sous... masque, notre Payernoise joua le jeu !

» Tendre et pressant, son cavalier servant l'emmena, au coup de minuit, dans quelque coin isolé de la ville.

» Minuit, c'est l'heure où le masque tombe !...

» Imaginez alors la tête du fougueux garçon lorsque dans sa douce masquée... démasquée, il reconnut... sa mère ! »

En voici une autre :

« Un brave pintier, nouvellement installé dans Payerne, n'en connaissait point les coutumes. Le premier lundi des « Brandons », il ne s'inquiéta pas trop lorsqu'il vit entrer dans sa pinte, à grand fracas, une farandole piillante de masqués et de masquées qui burent sec, fort et ferme.

» — Ne vous en faites pas, dirent-ils au pintier, inquiet cette fois-ci, le comité des Masqués paiera...

» De fait, un gars muni d'une grosse sacoché pénétra bientôt dans la salle à boire et commença d'en tirer — rusé complice — de quoi payer, sans discuter, les premiers frais...

» Mais toute la nuit, les invités du comité des Masqués se succédèrent, seul... l'homme à la grosse sacoché ne réapparut pas et resta introuvable !...

» C'est ainsi que notre pintier acquit, à grand frais, son droit... de Cité ! »

La potinière.

Consolation...

— *Ne pleurez pas comme ça parce que vous avez perdu votre moitié... Il y a encore de plus grands malheurs... Songez donc que votre femme aurait pu... vous perdre !*

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissement

Dépôts d'épargne et par obligations

Garde et gérances de titres — Safes